

*Questions orales*

En l'occurrence, comme le ministre en question n'a reçu les enveloppes sous scellé qu'après la présentation du budget à la Chambre, cela prouve bien qu'il n'était pas certain des dispositions que contiendrait effectivement le budget. Cela ne fait que confirmer et renforcer la position prise par le ministre jusqu'ici.

\* \* \*

[Français]

**LE BUDGET****LA RÉFORME DES PENSIONS—ON DEMANDE QUELS SONT LES PROJETS DU MINISTRE**

**M. Bob Rae (Broadview-Greenwood):** Madame le Président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Étant donné la déclaration dans le budget à l'effet que les recettes fiscales du gouvernement ne permettront aucune nouvelle initiative dans le domaine social, et même qu'on anticipe des coupures importantes à cause de l'inflation, quels sont les projets du ministre au sujet de la réforme des pensions?

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Madame le Président, permettez-moi d'abord de ne pas accorder la moindre crédibilité au préambule de la question. Je ne sais pas, et le député ne l'a pas dit, d'où il tient ses renseignements.

Bien sûr nous ne pouvons pas, dans la conjoncture actuelle, lancer de nouveaux programmes de dépenses sociales. Mais nous gardons et nous avons sauvé l'indexation de tous les programmes sociaux au Canada.

Ceci étant dit, je remercie bien sûr l'honorable député de m'avoir donné l'occasion de le dire à haute voix, et j'insiste sur le fait que le dossier relatif à la réforme des pensions privées des Canadiens sera certainement celui de la réforme sociale la plus importante des années 1980.

Je ne connais pas encore la position officielle du Nouveau parti démocratique sur la question. Nous attendons toujours de connaître celle du parti progressiste conservateur. Quant à nous, nous publierons bientôt un livre vert, lequel donnera aux Canadiens les avenues de réformes sur lesquelles nous voulons voir leur engagement, afin de nous aider à prendre les mesures qui bénéficieront à tous.

**LES CRÉDITS D'IMPÔT—LES MESURES VISANT À RENDRE LE SYSTÈME FISCAL PLUS JUSTE—LA POSITION DU MINISTRE**

**M. Bob Rae (Broadview-Greenwood):** Madame le Président, le ministre parle d'une retraite totale, parce qu'au lieu de parler de la réforme du système public et du Régime de pensions du Canada, elle parle de réforme du système privé et des pensions des compagnies, alors voilà un changement dramatique de la politique libérale.

Le ministre préside à des coupures importantes dans le domaine social et sait que le Conseil canadien du développe-

ment social a dénoncé ce geste réactionnaire du budget. Étant donné les déclarations du ministre en faveur des crédits d'impôt pour rendre notre système fiscal plus juste et étant donné le fait que le système maintenant proposé par le ministre des Finances donne plus d'avantages aux plus riches et moins aux plus pauvres, comment le ministre peut-elle rester membre d'un gouvernement qui a rejeté toutes ses suggestions sociales et fiscales?

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Je dirai que c'est pour une raison très simple, madame le Président. J'ai moins de difficulté à comprendre ce que je lis que l'honorable député. Ou bien il est dans les pommes ou dans les patates, mais de toute façon, il n'est pas à la bonne place. Je crois qu'il ne sait pas du tout de quoi il parle. Quand il me pose la première question sur la réforme des pensions, je lui dirai que l'expression «réforme des pensions» s'applique depuis un an et demi parce que de ce côté-ci de la Chambre il y a un an et demi qu'on s'est attaqué à la réforme des pensions des compagnies. Quand il me parle de la réforme des pensions publiques, il devrait savoir, et cela est consigné dans les comptes rendus des Débats depuis des mois, que ce gouvernement a comme première priorité, dès que la situation économique le permettra, de compléter le travail entrepris et consolidé en juillet 1980, d'amener les personnes seules au-dessus du seuil de la pauvreté par une somme supplémentaire aux \$420 que nous avons donnés en juillet 1980. Je trouve donc que cela est très clair, et je ne vois pas où est le problème du député.

\* \* \*

[Traduction]

**LA CONSTITUTION****LA RECONNAISSANCE DES DROITS DES FEMMES**

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Madame le Président, j'ai une question directe à poser au premier ministre au sujet des propositions constitutionnelles. Pourrait-il nous confirmer que toutes les provinces, à l'exception de la Saskatchewan, ont maintenant convenu d'y inclure l'article sur l'égalité, l'article 28, dans la forme intégrale sous laquelle il a été présenté à la Chambre des communes cette année avec le consentement unanime de tous les partis?

● (1500)

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, les négociations à ce sujet se poursuivent depuis plusieurs jours car il faut que les premiers ministres précisent quelles étaient leurs intentions lorsqu'ils ont signé l'accord. Ils ne s'entendent effectivement pas sur l'interprétation qu'il convient de donner à un article en particulier. Tout ce que je puis dire en ce moment, c'est que jusqu'à maintenant, les neuf signataires de l'accord ne sont pas sur la même longueur d'ondes et ne sont pas parvenus à s'entendre sur le même texte.